



## Réunion générale du 29 septembre 2011

### Compte-rendu

#### 1. Animations passées et futures

- Compte rendu des quais libres et du forum des associations

a) Il y a eu 2 opérations Quais Libres, une en juin, l'autre en septembre, auxquelles MDB a participé activement puisqu'en juin l'association couvrait la moitié des activités proposées par la ville.

Cette participation est une réussite : en septembre, 20 vélos étaient disponibles et il y a eu 104 prêts. Cela donne une visibilité intéressante à l'association à la fois vis-à-vis du public et vis-à-vis de la mairie.

b) Le Forum des Associations a bien marché, il a donné lieu à 82 contacts et 20 adhésions environ à l'association (ce qui porte à 86 le nombre des adhérents à l'antenne d'Asnières).

Les questions posées tournent autour des thèmes suivants : l'AVP (Atelier Vélo Partage), les balades, les aménagements en ville et la représentation des cyclistes auprès des pouvoirs publics, et même apprendre à faire du vélo.

Les volontaires pour participer à la prochaine édition de septembre 2012 seront les bienvenus car c'est un gros de travail de préparation, montage, démontage et présence sur le stand.

- Lancement de la préparation de la bourse aux vélos du 31 mars 2012

La bourse aux vélos 2011 a été un gros succès. Elle s'est tenue à l'école Fontaine un samedi (matin : dépôt-vente ; après-midi : achat). Les vendeurs fixent le prix et confient leur vélo à vendre, l'association conservant 10 % du prix des vélos vendus pour les non adhérents. En 2011, 34 bénévoles ont reçu 1000 acheteurs environ et les 160 vélos disponibles, dont la moitié de vélos pour enfants, ont presque tous été vendus, leur nombre ayant été insuffisant par rapport à la demande.

Sous réserve de l'accord du siège de MDB [*confirmé depuis*], la bourse aux vélos 2012 aura lieu le 31 mars, date d'ouverture de la semaine du développement durable.

Quelques étapes de la préparation :

- solliciter les ressourceries pour leur demander si elles ont des vélos à vendre (dès maintenant)
- début janvier : proposer un article à **Asnières Infos** pour parution dans le numéro de février pour rappeler aux vendeurs éventuels qu'ils doivent préparer leur vélo à vendre
- début février : proposer un article à **Asnières Infos** pour parution dans le numéro de mars pour rappeler la date et les modalités
- en mars : renfort à l'AVP pour réparer les vélos à vendre
- préparer les documents (étiquettes, classeur) au siège de MDB
- coller des affiches

- distribuer des tracts
- distribuer des prospectus dans les écoles

- Lors du Forum des Associations, contact a été pris avec une association de jeunes asniérois (Agir pour la Solidarité Internationale) qui propose de récolter des vélos pour les envoyer aux enfants d'un village africain afin de les aider dans leurs déplacements, notamment entre l'école et le village. MDB pourrait apporter son aide sous la forme de formation à la réparation des vélos. Cela permettrait de faire connaître MDB. Cette association n'a pas encore répondu à la proposition de MDB à ce jour (*elle cherche un lieu où organiser la collecte*).

- Projet de journée sur le partage de la voirie, lors de la semaine de la mobilité en septembre 2012, oui 2012 car il nous faudra du temps pour la préparer.

Il a été proposé à la mairie d'organiser une journée de sensibilisation et d'information dans le cadre de la semaine de la mobilité en septembre 2012.

## 2. Aménagements cyclables

- Apparition des premiers double sens cyclables à Asnières : accompagnement nécessaire

La ville d'Asnières a entamé un plan triennal de mise en place de « zones 30 » sur toute la voirie communale, ce qui implique une circulation à double sens pour les cyclistes dans des rues à sens unique pour les véhicules motorisés. MDB a demandé un effort de communication à la municipalité car la mise en œuvre de ce plan n'est pas très claire pour la population.

- Le stationnement vélo à l'Hôtel de Ville : revendications MDB et réactions des élus

Le projet de réaménagement du quartier de l'Hôtel de Ville incluant la construction d'un parking souterrain pour les automobiles ne prévoit aucun parking pour les vélos dans le projet publié en ligne cet été, ce qui est regrettable car il y a très peu de parkings à vélos dans la ville et les habitants n'ont pas toujours la possibilité de garer leur vélo chez eux. Cela est d'autant plus regrettable que le projet Vel'abri 92 du département semble avoir fait long feu.

Thierry a préparé un prospectus demandant l'installation de garages à vélos fermés et de stationnements de courte durée. L'assemblée approuve ce document qui sera mis en ligne sur le site de MDB. (Voir <http://www.mdb-idf.org/spip/spip.php?rubrique170>)

Il faut réfléchir à d'autres actions (par exemple action auprès des commerçants ?) afin de sensibiliser la mairie qui ne semble pas s'intéresser beaucoup au problème, même si l'ordre du jour du conseil municipal du 29 septembre prévoit l'adhésion au Club des villes et territoires cyclables.

## 3. La vie de l'association

- Calendrier des prochaines réunions :

Les réunions auront lieu à 19 h 30 le **4<sup>ème</sup> jeudi de tous les mois impairs**, soit le 24 novembre, le 26 janvier, le 22 mars et le 24 mai.

- Candidature au conseil consultatif de quartier (CCQ) Centre

MDB s'est portée candidate au CCQ Centre (quartier où elle est domiciliée) pour une meilleure visibilité et pour avoir une voix lors des discussions sur l'aménagement. La présence au sein du CCQ sera décidée par tirage au sort : 3 sièges à pourvoir parmi les associations candidates.

- Déménagement du siège de MDB, nouvelle adresse 37 boulevard Bourdon, 75004 PARIS
- Subventions

Les demandes de subvention doivent être déposées auprès de la ville le 30 septembre au plus tard et le dossier n'est pas prêt.

Sophie se charge de demander à la Maison des Associations un délai pour le dépôt du dossier ; Béchir, Claudine et tous ceux qui seront présents à l'atelier du samedi 1<sup>er</sup> octobre se chargent de remplir le dossier.

*[Nota : Le dossier a été remis en main propre, complété et signé, mercredi 5 octobre à 16h59. Un très grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés dans l'urgence.]*

- Engagement des membres, fonctionnement.

L'antenne d'Asnières n'étant pas une association indépendante, elle n'est pas tenue d'avoir un bureau et peut s'organiser comme elle veut. Pour fluidifier l'organisation et éviter de reproduire les quelques problèmes que nous avons déjà rencontrés, un appel à candidature pour les diverses tâches est réalisé. Se sont proposés :

- Anne : aide au secrétariat et rédaction d'articles pour Asnières Infos
- Marie-Christine : reprise de la trésorerie d'ici fin octobre
- Marie-Christine ou son mari : permanence administrative à l'AVP le 2<sup>ème</sup> samedi du mois
- Nicolas : permanence administrative à l'AVP le 3<sup>ème</sup> samedi du mois et gravure Bicycode
- Claudine : permanence administrative une fois par mois et envoi par courrier des convocations aux réunions à ceux qui n'ont pas d'adresse électronique
- Jean-Philippe : organisation d'une séance sportive une fois par mois à Longchamp
- Béchir : soutien régulier à l'AVP
- Eric : AVP 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> samedi du mois
- Philippe : AVP de temps en temps
- Jean-Baptiste : AVP de temps en temps et coups de main au secrétariat
- Jean-Pierre : AVP et bourse aux vélos
- Pierre : AVP le 1<sup>er</sup> mercredi du mois hors vacances scolaires et bourse aux vélos
- Sophie : bourse aux vélos
- Patrice : organisation d'une balade fin octobre/début novembre
- Sylviane : secrétariat général de l'antenne
- Thierry : aménagements urbains, coordination
- Benoît : soutien administratif

Il est convenu qu'un document listant les membres adhérents et sympathisants, avec leur adresse électronique sera mis en ligne sur Google et de ce fait, consultable par tous (membres adhérents et sympathisants : 230 personnes environs) Le retrait d'un membre de cette liste se fera sur simple demande de la part de celui-ci. Le but de cette liste est de faciliter les échanges entre les membres de l'association.

#### 4. Questions diverses

L'antenne est hébergée sur internet sur le site [www.mdb-idf.org](http://www.mdb-idf.org) à la rubrique « Les antennes ». Pour mettre des photos en ligne, envoyer un mail à MDB Asnières ([asnieres@mdb-idf.org](mailto:asnieres@mdb-idf.org)) ou au travers du site, Benoît enregistre l'adresse mail et lui donne ainsi droit à la publication des photos qui se trouveront sur Picasa : <http://tinyurl.com/PhotosMDBAsnieres>.

Pour mémoire, l'agenda de l'antenne est disponible à cette adresse : <http://tinyurl.com/AgendaMDBAsnieres>.